

NOUVELLES DES CANTONS

BERNE. — La victoire remportée par les Boers à Colenso a rempli d'orgueil les habitants de Laufon. Il paraît que le chef était un enfant de la localité, Schalk Burger, émigré au Transvaal il y a quelque vingt ans. Ses frères habitent encore Laufon.

BALE. — La section de Bâle de la Ligue suisse de la paix organise pour mardi 9 janvier une assemblée publique de protestation contre la guerre du Transvaal.

VALAIS. — Hier matin, vers sept heures, le nommé Maurice Copt, travaillant dans les carrières d'ardoise de Sembrancher, a eu la tête écrasée par une pierre de huit kilos, tombée de trois mètres de hauteur.

NEUCHATEL. — Mardi soir un assassinat a été commis à la Chaux-de-Fonds. Une femme Gutmann, domiciliée rue de l'Industrie, a été frappée d'un coup de couteau dans l'abdomen. L'assassin présumé est un nommé Noël, avec lequel cette femme vivait.

CANTON DE VAUD

Conseil d'Etat. — Dans sa séance d'hier, le Conseil d'Etat s'est constitué comme suit pour l'année 1900 :

Président : M. Jordan-Martin. — Vice-président : M. Lucien Décopet. — Département de justice et police : chef, M. Cossy ; suppléant M. Décopet. — Chef de l'instruction publique et des cultes : chef, M. Virieux ; suppléant, M. Cossy. — Département de l'intérieur : chef, M. Thélin ; suppléant, vacat. —

Département de l'agriculture et du commerce : chef, M. Viquerat ; suppléant, M. Jordan-Martin. — Département militaire : chef, vacat ; suppléant, M. Viquerat. — Département des travaux publics : chef, M. Jordan-Martin ; suppléant, M. Virieux. — Département des finances : chef, M. Lucien Décopet ; suppléant, M. Thélin.

— Samedi, les conseillers d'Etat ont offert à leur collègue, M. Ruchet, nommé conseiller fédéral, un dîner d'adieu qui a eu lieu à l'hôtel du Cygne, à Montreux. Ces messieurs ont ensuite passé quelques instants au Kursaal.

Militaire. — Le Conseil d'Etat a nommé au grade de premier-lieutenant de cavalerie (dragons), brevets du 30 décembre 1899 : les lieutenants Godfroy Mallet, Genève, escadron 4 ; Aloys Monod, Vuillens-le-Château, escadron 3 ; Auguste Barbey, Valeyres-sous-Rances, escadron 2.

Fondation du Centenaire. — Dons reçus (suite) : Legg de Mme Emma Parisod née Volet à Forel (Lavaux) 20 francs. Total à ce jour 101,873 fr. 54.

Pharmaciens. — Le Conseil d'Etat a autorisé M. Frédéric Eckert, de Genève, à pratiquer l'art pharmaceutique dans le canton, à teneur de son diplôme fédéral.

Protection des jeunes filles. — Divers bureaux de placement de Vienne demandent des bonnes d'enfants pour l'Autriche-Hongrie.

Le département de justice et police recommande de nouveau aux jeunes filles qui cherchent à se placer en Autriche-Hongrie de s'adresser à Vienne exclusivement au Home suisse de cette ville, dirigé par Mlle de Blaiveville.

Conférences. — À la demande de la commission d'apprentissage de Montreux et de la Société industrielle et commerciale de Vevey, le département de l'agriculture et du commerce fera donner à Vevey et Montreux des conférences publiques et gratuites par Mlle Giroud, professeur de coupe, auteur de manuels adoptés par le département pour l'instruction professionnelle des apprentices couturières et lingères.

Ces conférences forment un véritable cours de coupe rationnelle des vêtements féminins et de leurs modifications d'après les créations de la mode. Des démonstrations pratiques sont faites dans chaque conférence afin que les auditrices puissent se rendre compte de l'application des théories exposées.

Les conférences auront lieu à Montreux, dans la grande salle du Collège, à 4 heures précises de l'après-midi, les 11, 18 et 25 janvier, et les 1^{er} et 8 février ; à Vevey, dans la grande salle du Casino, à 8 heures précises du soir, aux mêmes dates.

Retour au bon vieux temps. — Le service postal pour les villages de la ligne du Bière-Apples-Morges est rétabli.

Il y a une course par jour, aller et retour, entre Bière et Montricher, entre Morges et Montricher, entre Morges et Bière ; deux courses, dont une de messager, entre Montricher et l'Ile et deux entre Morges et Yens.

Pas de transport de voyageurs entre Montricher et l'Ile, Pampigny et Montricher, Morges et Bière, Morges et Yens.

VILLENEUVE. (Corr.) — Une assemblée des patrons maréchaux des districts d'Aigle et de Vevey a eu lieu dimanche à la Maison-de-Ville, en vue de l'augmentation du prix du travail.

Dix-neuf patrons avaient répondu à l'appel du comité d'initiative. Aigle, Bex, Blonay, Chexbres, Montreux, Noville, Vevey, Villeneuve étaient représentés.

L'opportunité de la fondation d'un syndicat a été longuement discutée. On a insisté sur la nécessité — vu la hausse des charbons et des fer — d'augmenter les prix.

A l'unanimité moins une voix, on a décidé la création d'un syndicat des maîtres-maréchaux des districts d'Aigle et de Vevey. Un comité de sept membres a été élu, dont fait partie MM. Lang (Montreux), président ; Emery, (Montreux), secrétaire ; Croset (Bex), Aug. Gisler, (Aigle), Rieter, (Vevey), Tschumy, (Chexbres), Haldy (Villeneuve).

On a renoncé, vu la difficulté de l'établir, à un tarif uniforme. Le comité est chargé d'établir deux séries de prix, la plus élevée, justifiée par la cherté des locaux — pour Vevey et Montreux — ; la seconde pour les autres localités.

Les orateurs ont insisté sur la nécessité de procéder à l'augmentation des prix d'une manière sage et modérée. Ainsi le prix du fer de cheval sera porté de 1 fr. 20 à 1 fr. 28, 1 fr. 30 au maximum ; la « relevée » d'un fer, de 50 à 60 centimes.

Ces prix seraient appliqués à partir du 1^{er} janvier.

L'adhésion au syndicat sera proposée à tous les patrons-maréchaux des districts d'Aigle et de Vevey.

Gilly. (Corr.) — Le cadavre d'un inconnu a été trouvé hier, noyé, dans un fossé près de la gare.

L'identité de la victime a été établie. C'est un sieur E. G., propriétaire à Mont-sur-Rolle.

Yverdon. — Une vieille dame octogénaire s'est noyée dans le canal oriental ; on a trouvé son cadavre hier matin.

LAUSANNE

Tramways. — Voici le tableau comparatif des recettes d'exploitation (longueur exploitée 14,78 km.) pour 1898 et 1899 :

MOIS	Voyageurs transportés	Recette totale en francs.
1898	1899	1898
Janvier	198,000	236,982
Février	176,885	205,810
Mars	201,337	245,637
Avril	223,061	266,619
Mai	248,651	291,533
Juin	233,015	296,276
Juillet	265,547	303,786
Août	267,490	314,635
Septembre	257,609	305,233
Octobre	274,243	306,896
Novembre	220,417	254,937
Décembre	214,120	235,034
Totaux	2,815,246	3,260,278

Séances littéraires. — M. Scheler sera, dans la salle des concerts du Casino-Théâtre, les mardis 9, 16, 23, 30 janvier et 6 février 1900, à 8 heures après-midi, cinq causeries-récitals sur Molière, sa vie et ses œuvres, montrant que, malgré leurs divergences, les chrétiens réformés de langue française ont un fonds commun de certitudes et d'espérances. Nos Églises nationales romandes, en particulier, célébreront à peu près dans les mêmes termes les louanges de l'Éternel. Puissions-nous, disciples du même Maître, nous sentir de plus en plus unis et marcher avec foi vers les temps où tous ne formeront qu'un seul troupeau, sous la houlette d'un seul Berger. X.

Ajoutons qu'à la fin de ce psautier enrichi, se trouvent des pages fort utiles destinées au culte individuel : passages bibliques et prières d'avant et après le culte et les communions, indications de lectures bibliques pour diverses circonstances ou moments de l'année, etc. Et enfin, dans une table analytique, les cantiques sont groupés d'après leurs sujets.

Division d'Orient. — Prix pour la vigne : 1. Bricold, Louis. 2. Guillemin, Emile. 3. Lavanchy, Charles. 3. Dufour, Vincent. 3. Abelot, Louis. — Prix pour les châpons : Dizerens, Jules.

Division d'Occident. — Prix pour la vigne : 1. Bally, Emile. 2. Favrat, Jean-Louis. 3. Sirvet, Jaques. 3. Mouron, Jean. 3. Bussy, frères. 3. Bussy, Louis. 3. Bussy, Eugène. 3. Foretay, Louis. — Prix pour les châpons : Sirvet, Jean.

Division du Midi. — Prix pour la vigne : 1. Lenoir, Louis. 2. Marti, Henri. 3. Pache, Gustave. — Prix pour les châpons : Mermind, Georges. — Prix pour les châpons : Lavanchy, Edouard.

Division d'Occident. — Prix pour la vigne : 1. Bally, Emile. 2. Favrat, Jean-Louis. 3. Sirvet, Jaques. 3. Mouron, Jean. 3. Bussy, frères. 3. Bussy, Louis. 3. Bussy, Eugène. 3. Foretay, Louis. — Prix pour les châpons : Sirvet, Jean.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Le crime de Bussigny.

Morges, 3 janvier.

Ce matin ont comparu devant le tribunal criminel et devant le jury que préside M. Rosier, de Lausanne :

1^o Joseph Barbu, manœuvre, Français, âgé de vingt-cinq ans, déserteur après six mois de service au régiment, à Langres ;

2^o Jules Vincent, de Poliez-le-Grand, âgé de vingt-quatre ans, sans profession, accusé, le premier de vol, voies de fait ayant occasionné des blessures et produit la mort, de trouble à la paix publique, de résistance à un agent ; l'autre de voies de fait et de vol qualifiées.

L'un et l'autre ont déjà été plusieurs fois condamnés pour mendicité, vol, résistance à la force publique.

Voici, en raccourci, les faits qui les amènent devant la justice :

Le samedi 28 octobre dernier, M. Raymond, propriétaire de la ferme de l'Abbaye de Saint-Germain, près Bussigny, entendant les aboiements répétés de son chien, qui était attaché, sortit en compagnie de son domestique et se trouva en présence de deux individus à mine suspecte qui excitaient la bête : « Viens ici que je t'évènne », criait l'un d'eux — c'était Barbu. — Sur une observation de M. Raymond, l'autre — Vincent — lui lança à la tête une bouteille. M. R. esquiva le coup et administra à son agresseur une correction bien méritée. Barbu alors, d'un coup de tête, la jeta à terre et lui planta son couteau dans l'épaule. Le domstre de M. Raymond, un Valaisan, nommé Lucien Exquis, vint porter secours à son maître. Il tombe, frappé par Barbu, de trois coups de couteau dans le dos. Transporté à l'hôpital, il y mourut le lendemain.

Barbu fut arrêté, le lendemain, à Lausanne, par le fourrier Peytrequin, et Vincent, le 2 novembre, à Ste-Croix, dans des circonstances que la *Gazette* a, le même jour, rapportées.

L'un et l'autre cherchent à expliquer où a eu lieu leur crime par les nombreuses libellations qui l'ont précédé : Ils auraient fait un séjour prolongé à la pinte Chambaz, à Bremblens, absorbé force absinthe, dérobé deux litres de liqueur pendant une absence de la tenancière, et vidé ensuite une bouteille de rhum.

Nous venons de recevoir les deux premiers numéros de cette utile publication désirée depuis longtemps par tous ceux qui s'intéressent à la lutte contre les progrès de l'alcoolisme en Italie et à la préservation des ouvriers italiens de ce mal.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le troisième à l'Italie.

Il y a donc deux volumes, dont le deuxième est consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, et le